



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté, de la légalité
et des collectivités territoriales**

Arrêté n° 2021-0792

du 21 juin 2021

**fixant la liste des binômes de candidats au second tour de scrutin
des élections départementales des 20 et 27 juin 2021**

**Le préfet du Cantal,
chevalier de l'ordre national du Mérite,**

VU le code électoral, et notamment son article R.109-2 ;

VU la loi n°2021-191 du 22 février 2021 portant report, de mars à juin 2021, du renouvellement général des conseils départementaux, des conseils régionaux et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique ;

VU le décret n°2014-149 du 13 février 2014 modifié par le décret n°2019-1150 du 7 novembre 2019, portant délimitation des cantons dans le département du Cantal ;

VU le décret n°2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Serge CASTEL, préfet du Cantal ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021-0438 du 16 avril 2021 fixant le délai de dépôt des déclarations de candidature ;

VU le résultat du tirage au sort effectué à la préfecture du Cantal le 5 mai 2021 établissant l'ordre des emplacements d'affichage ;

VU les résultats du premier tour de scrutin ;

VU les candidatures enregistrées le 21 juin 2021 ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Cantal ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des binômes de candidats, dont les noms sont ordonnés par ordre alphabétique, admis à participer au second tour des élections départementales du 27 juin 2021, est fixée conformément à l'état annexé au présent arrêté.

Article 2 : Les binômes de candidats et leurs remplaçants figurent dans l'ordre du tirage au sort, effectué le 5 mai 2021 en préfecture, pour l'attribution des panneaux d'affichage de la propagande officielle dans les communes du canton concerné.

Cet ordre vaudra pour le recensement général des votes et pour la publication des résultats.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture, les maires des communes chefs-lieux de canton et ceux des communes concernées du département sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,



Charbel ABOUD

ANNEXE à l'arrêté n°2021-0792 du 21 juin 2021
Etat des candidatures enregistrées à la préfecture du Cantal

Elections départementales 2021 – second tour

Canton n°2	Ordre	Binômes de candidats	Remplaçants respectifs
AURILLAC 1	1	M. BELAIDI Jamal Mme LACHAIZE Sylvie	M. DELBERT Georges Mme LAVIGNE Dominique
	2	M. DELAMAIDE Charly Mme ROBERT Marie-Ève	M. BANYIK Dominique Mme MARTINEZ-SEVERAC Jacqueline
Canton n°3	Ordre	Binômes de candidats	Remplaçants respectifs
AURILLAC 2	1	Mme BESOMBES Martine M. MOINS Jean Antoine	Mme LACOSTE Brigitte M. RAMOND Jean François
	2	M. MATHONIER Pierre Mme RUEDA Valérie	M. BOUTLIBIT Mohamed Mme ISSIOT Céline
Canton n°4	Ordre	Binômes de candidats	Remplaçants respectifs
AURILLAC 3	1	M. FRECHOU Stéphane Mme MAUREL Magali	M. SERAGER Frédéric Mme LABORIE Mireille
	4	M. MANHES Henri Mme TISSIER Anne	M. DELPUECH Alexandre Mme DELFAU Natacha
Canton n°6	Ordre	Binômes de candidats	Remplaçants respectifs
MAURS	1	Mme BEAUDREY Dominique M. MORELLE Florian	Mme PICARD Nicole M. MERAL Géraud
	2	Mme DELORT Monique M. GOUBERT Rémy	Mme LAGARDE Maud M. GENTIL Jean-Claude
Canton n°10	Ordre	Binômes de candidats	Remplaçants respectifs
RIOM-ès-MONTAGNES	1	Mme CABECAS-ROQUIER Valérie M. MAGE Jean	Mme FREYSSINIER Delphine M. PARENT Jérôme
	2	Mme SERRE Chrystèle M. TOTY Louis	Mme ROQUE Monique M. GARCELON Christian
Canton n°12	Ordre	Binômes de candidats	Remplaçants respectifs
SAINT-FLOUR 2	1	Mme BENEZIT Sophie M. VIDAL Christophe	Mme MELLINGER PERROT Julie M. LAROUSSINIE Jonathan
	2	Mme MEYRONEINC Christiane M. SALAT Gérard	Mme GUEROULT Olivia M. CARTAYRADE Hervé
Canton n°13	Ordre	Binômes de candidats	Remplaçants respectifs
SAINT-PAUL-DES-LANDES	2	M. PRAT Claude Mme VOLPILHAC Véronique	M. SERIES Alain Mme AURIERES Christiane
	3	M. COMBELLE Gilles Mme SEMETEYS Valérie	M. MALVEZIN Pascal Mme DEMAS Séverine
Canton n°15	Ordre	Binômes de candidats	Remplaçants respectifs
YDES	1	M. MOULIER Eric Mme NOËL Joëlle	M. EISENSCHREIBER Gilles Mme JUILLARD Fabienne
	2	M. DELAGE Alain Mme LEYMONIE Mireille	M. LACOUR Bernard Mme ERNOUF Anne-Marie

Vu pour être annexé à mon arrêté du 21 juin 2021

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général


Charbel ABOUD